

CHAPITRE 24, AN-NOUR (LA LUMIÈRE)

Évaluation: 5.0

Description: Châtiments obligatoires, bonnes manières et réflexion.

Catégorie: [Articles](#) [Le Coran](#) [Un résumé du sens de ses versets](#)

par: Aisha Stacey (© 2018 IslamReligion.com)

Publié le: 23 Apr 2018

Dernière mise à jour le: 27 May 2019

Introduction

La sourate 24 du Coran fut révélée à Médine et se concentre sur les bonnes manières et les mœurs qui peuvent bénéficier à la communauté musulmane naissante. Elle établit les règles du mariage, de la modestie et des comportements au sein de la maisonnée, en plus d'insister sur l'obligation d'obéir au prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui). Le titre de cette sourate est tiré du verset 35, dans lequel Dieu est décrit comme la lumière des cieux et de la terre. Tandis que la sourate se concentre sur l'éducation de la communauté musulmane, elle se penche également sur les châtements imposés, tout en nous invitant à méditer sur les signes que Dieu a disposés un peu partout autour de nous.



Versets 1 – 9 Châtiments obligatoires

Dieu a fait descendre cette sourate, qui contient des commandements obligatoires. Le fornicateur et la fornicatrice, infligez-leur chacun cent coups de fouet. Et ne laissez pas votre pitié pour eux entraver votre obéissance envers Dieu, si vous croyez en Lui et au Jour dernier. Et qu'un groupe de croyants assiste à leur punition afin que ceux qui sont enclins à commettre le même crime en soient dissuadés.

Les croyants n'épousent pas de fornicateurs ni de polythéistes. La fornication est un crime grave. Quiconque porte de fausses accusations s'expose à un châtement similaire. Si un couple s'accuse mutuellement d'adultère, ils peuvent être exemptés du châtement si chacun affirme, sous serment, n'avoir rien à se reprocher.

Versets 10 – 26 Une leçon

Et Dieu affirme que si ce n'était de Sa grâce et de Sa miséricorde envers nous... et laisse Sa phrase en suspens. Les exégètes croient que cela signifie que si ce n'était de Sa grâce et de Sa miséricorde, nos vies seraient bien plus difficiles.

Après avoir précisé les règles qui s'appliquent envers ceux qui accusent faussement des femmes d'adultère, Dieu mentionne l'incident au cours duquel des gens firent circuler de fausses rumeurs au sujet d'Aïsha, l'épouse du Prophète. Il y a en cet incident une leçon pour l'humanité et chacun de ceux qui y ont participé sera rétribué pour ce péché qu'il a commis. Quant au principal auteur de cette calomnie, il subira un terrible châtement. Personne ne donna à Aïsha le bénéfice du doute et nul ne put produire de témoins pour appuyer ses dires. Et pourtant, ils furent nombreux à faire circuler cette calomnie. Que n'ont-ils pas dit, tout simplement : « C'est un mensonge évident » ? Et ils prenaient tout cela à la légère, tandis qu'aux yeux de Dieu, la chose était très grave. Ce genre de comportement ne peut que causer de la douleur, du doute et de l'inquiétude. N'eut été de la grâce de Dieu et de Sa miséricorde envers eux, ils auraient été ruinés. Mais Dieu est Indulgent et Miséricordieux.

Quiconque suit les traces du diable se voit entraîné dans la turpitude et le mal. Que ceux qui jouissent d'un statut supérieur et vivent dans l'aisance ne jurent point de ne plus faire de dons aux proches, aux pauvres et à ceux qui ont fui leur demeure pour la cause de Dieu. Et ceux qui calomnient des femmes croyantes ceux-là sont maudits ici-bas comme dans l'au-delà et leur châtement sera terrible. Les femmes impures aux hommes impurs, et les hommes impurs aux femmes impures. De même, les femmes vertueuses aux hommes vertueux, et les hommes vertueux aux femmes vertueuses. Pour eux, il y a un pardon et de généreux moyens de subsistance.

Versets 27 – 34 Les bonnes manières

Dieu dit aux croyants : « Ô vous qui croyez! N'entrez pas dans des maisons autres que les vôtres avant d'en demander la permission et de saluer leurs habitants. Et si vous n'y trouvez personne, alors abstenez-vous d'y entrer sans en avoir obtenu la permission au préalable, à moins de nécessité. » Il demande également aux croyants de maintenir leur regard baissé et de préserver leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Les femmes sont encouragées à faire de même, en plus de ne montrer leur beauté et leurs ornements qu'aux hommes faisant partie de leur famille immédiate (époux, père, fils, frères, beau-père, beau-fils, neveux). Et elles doivent éviter de se comporter de manière à inciter les hommes à commettre un péché.

Les hommes et les femmes sont encouragés à se marier. Mais ils doivent s'abstenir de rapports sexuels jusqu'au mariage. Un(e) esclave souhaitant acheter sa liberté devrait être aidé dans sa démarche. Les filles esclaves ne doivent jamais être forcées de se prostituer. Le sort qui fut réservé à certaines nations du passé devrait suffire à démontrer ce qui arrive à ceux qui dévient du sentier de Dieu et qui désobéissent à Ses lois.

Verset 35 Le verset de lumière

Dans ce verset, Dieu décrit le cœur du croyant en utilisant l'analogie de la lumière. Dieu est la Lumière des cieux et de la terre. C'est Sa lumière qui illumine l'univers et sans elle, il n'y a rien d'autre que l'obscurité. Sa lumière est semblable à une niche dans laquelle se trouve une lampe. La lampe est incluse dans un récipient de verre, lequel ressemble à une étoile brillant avec éclat et tirant sa flamme d'un arbre béni, un olivier ni oriental ni occidental, dont l'huile semble presque éclairer sans même que le feu ne la touche. Lumière sur lumière, Dieu guide qui Il veut vers Sa Lumière. La lumière qui remplit le cœur du croyant luit plus que tout au sein du vaste univers.

Versets 36 – 45 La lumière éclatante de Dieu

Cette lumière de Dieu éclaire les demeures et les mosquées que Dieu a permis que l'on élève pour que Son nom y soit invoqué, et où Le glorifient, matin et soir, des hommes et des femmes que ni le négoce ni les transactions ne sauraient distraire de l'invocation de Dieu, de l'accomplissement assidu des prières et de l'acquiescement de l'aumône, et qui redoutent le jour où ils devront rendre des comptes. Cela afin que Dieu les récompense pour les meilleures de leurs œuvres et leur accorde un supplément de Sa grâce.

Quant à ceux qui ne croient pas, leurs actions sont comme un mirage dans le désert, que l'assoiffé prend pour de l'eau. Dieu est prompt à régler les comptes. Les actions des mécréants sont encore semblables à d'épaisses ténèbres dans une vaste mer abyssale. Celui que Dieu prive de lumière n'a aucune lumière. Ne vois-tu pas que Dieu est glorifié par tous ceux qui se trouvent dans les cieux et sur la terre? Chacun d'eux sait L'adorer et Le glorifier. Ne vois-tu pas que Dieu pousse doucement les nuages? Ensuite, Il les réunit et en fait des monceaux, et tu peux alors voir la pluie sortir de leur sein. Et du ciel, Il fait descendre de la grêle provenant de nuages comparables à des montagnes. Il en frappe qui Il veut et l'écarte de qui Il veut. Et Il fait alterner la nuit et le jour et Il a créé tout animal à partir de l'eau.

Versets 46- 64 L'obéissance envers le Prophète et la permission pour entrer chez les gens

Dieu a fait descendre des révélations explicites et Il guide qui Il veut vers le droit chemin. Certains hypocrites déclarent leur foi, mais après cela, une partie d'entre eux se détourne. Et quand ils sont cités devant Dieu et Son messager pour que celui-ci juge entre eux, voilà que certains refusent de venir, comme s'ils avaient une maladie dans leur cœur ou qu'ils craignaient d'être traités injustement par Dieu et Son messager. Ce sont eux les injustes, tandis que les croyants obéissent sans hésitation. Quiconque obéit à Dieu et à Son messager sera bien guidé. Et il n'incombe au messager de Dieu que de transmettre Son message. Accomplissez assidûment la prière, acquittez la zakat et obéissez au messager; peut-être sera-t-on miséricordieux envers vous. Et ne pensez pas que les mécréants puissent jamais s'opposer à l'autorité de Dieu sur terre. Le feu sera leur demeure, et quelle mauvaise destination!

Ô vous qui croyez! Demandez la permission avant d'entrer chez les autres à trois moments de la journée : avant la prière de l'aube, à l'heure où vous enlevez vos vêtements pour la sieste de l'après-midi, et après la prière du soir, trois occasions de vous dévêtir. Quant aux femmes qui atteignent la ménopause et qui n'espèrent plus le mariage, ce n'est pas un péché pour elles d'enlever leurs vêtements [de sortie], sans cependant exhiber leurs atours. Il n'y a pas d'empêchement à l'aveugle, au boiteux et au malade de manger à vos tables, pas plus qu'il ne vous est interdit de vous recevoir mutuellement ou de manger à la table des membres de votre famille ou à celle de vos amis. Lorsque vous entrez dans une demeure, saluez-vous mutuellement en disant « Salam », une salutation venant du Seigneur, bénie et agréable.

Lorsque vous êtes en compagnie du prophète Mohammed, demandez la permission avant de quitter et ne quittez que si une affaire personnelle vous appelle ailleurs. Traitez le Prophète avec le respect dû à un homme de son statut. Dieu connaît parfaitement vos intentions et Il sait quel jour les hommes seront ramenés vers Lui. Il les informera alors de ce qu'ils œuvraient. Et Il est Omniscient.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/11181/chapitre-24-an-nour-la-lumiere>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.